

suis disposé à en douter et j'aimerais à voir les chiffres]. Même s'il en était ainsi, la question ne serait pas moins vitale, parce qu'il est évident qu'aussi longtemps que les assureurs recevront plus de revenus annuels que les propriétaires pour une même surface, il y aura un mal ou une négligence réels qui demanderont un redressement urgent.

Il devient évident, d'après ce qui a été dit ci-dessus, que notre fardeau ne provient pas des taxes de la Cité et des écoles, ou de toutes les taxes combinées au point de vue de la communauté, mais dans des taux exorbitants pour la protection contre les risques de feu.

Voulons-nous une preuve de l'affirmation que les taux sont exorbitants ? Voyons un peu :

Le taux élevé actuel a été atteint en deux étapes et l'avance dernière et principale a été faite à l'époque de l'incendie du Board of Trade, et à cette époque les assureurs ont déclaré que l'augmentation n'était pas faite pour devenir permanente, mais qu'elle avait pour but de forcer la Cité à mieux s'équiper pour la protection contre le feu. Ces deux avances ont pratiquement doublé les taux. En doublant le taux de la prime, et les dépenses des assureurs et d'administration restant les mêmes, c'est dire qu'il y a plus que double profit, mais un accroissement réel net d'environ 150 pour cent sur les primes chargées, et c'est un fait que généralement le public ne considère pas.

Montréal, située comme elle l'est, a un grand avantage sur toutes les autres cités d'avoir un réservoir d'une capacité d'environ 80 millions de gallons d'eau pompée sur le côté de la montagne, et en plus une capacité d'environ quatre-vingts millions de gallons de plus d'eau pompée au delà. En outre, ses bâtisses sont basses, solidement construites et la plupart sont des constructions modernes éparpillées un peu partout et pratiquement à l'épreuve du feu. Nous avons une longue période d'années sans conflagration, [à l'exception du feu du Board of Trade], aussi devrions-nous avoir les

taux les plus bas d'assurance sur le continent, tandis que nos taux sont pratiquement plus que du double de ceux de Chicago, de New-York et de l'Europe.

Pour conclure, un mot au sujet du prétendu "district congestionné". Peut-on proprement appeler ainsi les bâtisses situées sur les Carrés Victoria, Youville et du Marché à Foin ou ailleurs dans ce District, dans lesquelles il y a à peine une bâtisse de plus de 150 pieds de profond et très peu au-dessus de quatre étages de haut? D'un autre côté, à Chicago et à New-York dans le district central de la propriété, il y a de solides blocs de maisons de commerce avec des

bâtisses de plus du double en profondeur et de cinq à dix étages, dont deux couvriraient en surface une demi douzaine de nos blocs centraux, et cependant, avec nos avantages marqués de petits blocs et de ruelles qui devraient diminuer le risque comparativement à ces cités, nos primes sont en moyenne plus que du double.

Inclus un extrait imprimé du rapport du Surintendant Ferns pour l'année 1903 qui soutient cette prétention, et on peut y voir que sur les treize incendies sérieux à Montréal pendant l'année qu'il a spécialement mentionnée, deux seulement ont eu lieu dans ce district et n'ont pas été très sérieux.

Pour ma part, je considère notre district central de la Cité comme réellement moins hasardeux au point de vue des risques d'incendie que les alentours, la seule différence est une matière de valeur plus élevée, eu égard à la superficie et non pas une matière de congestion.

Dernièrement les assurances ont argué que la loi de la moyenne devait être appliquée en matière de pertes et que les pertes faites ailleurs devaient être supportées entre autres par nous-mêmes, mais je prétends que toute la perte dans l'incendie du Board of Trade a été prélevée et qu'elle a été payée par nous à Montréal, et je suis d'avis que les pertes à Baltimore et à Toronto ne devraient pas être imposées sur nous et ne pas nous priver de la réduction des taux que nous payons. Ces réductions comme il avait été compris et promis devaient se faire aussitôt que la Cité aurait amélioré son équipement, ce qui a été fait. Il me semble que ces faits méritent une sérieuse considération.

JOSEPH WARD

Une nouvelle compagnie de charbon est à être organisée sous le nom de La Compagnie de Charbon d'Oswego, avec un capital de \$20,000.00 en actions de \$50 l'une. Le siège social de cette nouvelle compagnie est au numéro 29 de la rue Saint-Jacques.

## AVIS

Les personnes pouvant **CONTROLLER** quelque cents piastres de Primes d'Assurances contre l'Incendie, peuvent se faire nommer Agent et recevoir une commission sur leurs risques. Toutes correspondances si on le désire, traitées **confidentiellement**. Ecrire à "ASSURANCE," Boite 418, Bureau de Poste, Montréal.

## LA PROVINCIALE

MUTUELLE-PRIME FIXE

Assurance Contre le Feu.

Bureau-chef: **EDIFICE GUARDIAN**

160, RUE ST-JACQUES

**MONTREAL.**

Cette Compagnie n'a aucune réclamation pendante, soit contestée ou non payée et offre toutes garanties voulues.

## "La Foncière"

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu.

Bureau Principal 68 rue St-Jacques, Montreal

On demande des Agents intelligents et actifs, partout où la Compagnie n'est pas représentée. Contrat avantageux; commissions rémunératrices.

Demandez notre prospectus. S'adresser aux bureaux de la Compagnie.

### FONDS ACCUMULES DE

### L'ORDRE INDEPENDANT DES FORESTIERS

Les chiffres suivants donnent le total des Fonds accumulés de l'Ordre au 1er janvier des différentes années mentionnées, la période couverte allant de 1903 à 1904

1er Janvier, 1883.....	\$ 2,967 93	
" 1884.....	10,857 65	
Augmentation en 12 mois.....		<b>\$7,889 72</b>
1er Janvier, 1886.....	\$29,802 42	
" 1887.....	53,981 28	
Augmentation en 12 mois.....		<b>24,178 86</b>
1er Janvier, 1889.....	\$117,821 96	
" 1890.....	188,130 36	
Augmentation en 12 mois.....		<b>\$70,308 40</b>
1er Janvier, 1892.....	\$408,798 20	
" 1893.....	580,597 85	
Augmentation en 12 mois.....		<b>\$171,799 65</b>
1er Janvier, 1894.....	\$ 858,857 89	
" 1895.....	1,187,225 11	
Augmentation en 12 mois.....		<b>\$328,367 22</b>
1er Janvier, 1896.....	\$1,560,373 46	
" 1897.....	2,015,484 38	
Augmentation en 12 mois.....		<b>\$455,110 92</b>
1er Janvier, 1897.....	\$2,015,484 38	
" 1898.....	2,558,832 78	

Augmentation en 12 mois.....		<b>\$543,348 40</b>
1er Janvier, 1898.....	\$2,558,832 78	
" 1899.....	3,186,370 36	
Augmentation en 12 mois.....		<b>\$627,537 58</b>
1er Janvier, 1899.....	\$3,186,370 36	
" 1900.....	3,778,503 58	
Augmentation en 12 mois.....		<b>\$592,133</b>
1er Janvier, 1900.....	\$3,778,503 58	
" 1901.....	4,477,792 22	
Augmentation en 12 mois.....		<b>\$699,288 64</b>
1er Janvier, 1901.....	\$4,477,792 22	
" 1902.....	5,224,854 58	
Augmentation en 12 mois.....		<b>\$747,062 36</b>
1er Janvier, 1902.....	\$5,224,854 58	
" 1903.....	6,219,071 17	
Augmentation en 12 mois.....		<b>\$994,216 59</b>
1er Janvier, 1903.....	\$6,219,071 17	
" 1904.....	7,453,303 14	
Augmentation en 12 mois.....		<b>\$1,234,236 97</b>

Pour toute information, s'adresser à tout officier ou membre de la Société

**BUREAU PRINCIPAL: TEMPLE BUILDING, TORONTO.**

HON: DR. ORONHYATEKHA, *Chef Ranger Suprême.*

LT. COL. MCGILLIVRAY, C. R., *Secrétaire Suprême.*

**BUREAU DE MONTREAL: 20 RUE ST-JACQUES.**